

Bordereau attestant l'exactitude des informations - BASTIA - 2002 - Documents comptables (B-S)  
- Dépôt le 15/07/2024 - B2024/003147 - 2016 B 00687 - 823 960 448 - 2CLM

## **S.A.S.U 2 CLM**

**SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 1 000.00 €**

**69 LOTISSEMENT SAINT - FRANCOIS**

**20 620 BIGUGLIA**

**RCS DE BASTIA : 823 960 448**

### **PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE** **EN DATE DU 30 JUIN 2024**

L'an deux mille vingt-quatre,  
Le trente juin, à quatorze heures,

L'actionnaire de la société s'est réunie en assemblée générale ordinaire au siège social, sur convocation de la présidence.

Est présente ou représentée :

- Monsieur ADHAR Chaïb ..... 100 actions

Soit un total de ..... 100 actions

Sur les cent (100) actions composant le capital social.

Madame ABBADI Laïla préside la séance en sa qualité de Président.

Elle constate en conséquence, que l'assemblée peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise de plus de la moitié des actions sociales.

Madame le Président dépose sur le bureau et met à disposition de l'assemblée :

- Le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice,
- Le rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L.223.19 du Code de Commerce,
- L'inventaire des valeurs actives et passives de la société, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31 décembre 2023 .
- La feuille de présence,
- Le texte des résolutions proposées au vote de l'assemblée.

Elle déclare que ces mêmes pièces ont été mises à la disposition des associés plus de quinze jours avant la date de la présente assemblée et que ces derniers ont eu la possibilité de poser, pendant ce même délai, toutes questions à la présidence, ce sont l'assemblée lui donne acte.

Puis Madame le Président rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant :

- Examen du rapport de gestion sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code du Commerce,
- Approbation des comptes et affectations des résultats ou pertes,
- Quitus de la gérance,
- Questions diverses.

Madame le Président donne ensuite lecture des rapports de la présidence et ouvre les discussions.

Personne ne demandant la parole, il met successivement aux voix les résolutions suivantes :

### **1. Première résolution**

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la présidence sur l'activité de la société et pris connaissance des comptes annuels afférents à l'exercice clos le 31 décembre 2023, les approuve tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne à la présidence quitus entier et sans réserves de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

*Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.*

### **2. Deuxième résolution**

La collectivité des associés approuvant les comptes de l'exercice écoulé clos le 31 décembre 2023, décide d'affecter le résultat bénéficiaire dudit exercice s'élevant à 22 398.00 € (vingt-deux mille trois cent quatre-vingt-dix-huit) comme suit :

- Report à nouveau ..... 22 398.00 €

*Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.*

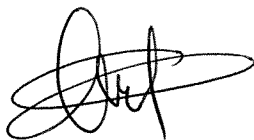
### **3. Troisième résolution**

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial de la présidence, mentionnant l'absence de conventions de la nature de celles visées à l'article L.223-19 du Code du Commerce, en prend acte purement et simplement.

*Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.*

Plus aucunes résolutions n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à quinze heures.

**Le Président (ABBADI Laïla)**



## **S.A.S.U 2 CLM**

**SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 1 000.00 €  
69 LOTISSEMENT SAINT - FRANCOIS  
20 620 BIGUGLIA  
RCS DE BASTIA : 823 960 448**

### **TEXTE DE RESOLUTION PROPOSEES A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE EN DATE DU 30 JUIN 2024**

#### **PREMIERE RESOLUTION**

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la présidence sur l'activité de la société et pris connaissance des comptes annuels afférents à l'exercice clos le 31 décembre 2023, les approuve tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne à la présidence quitus entier et sans réserves de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

#### **DEUXIEME RESOLUTION**

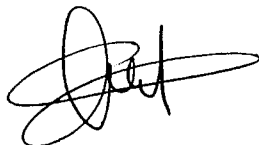
La collectivité des associés approuvant les comptes de l'exercice écoulé clos le 31 décembre 2023, décide d'affecter le résultat bénéficiaire dudit exercice s'élevant à 22 398.00 € (vingt-deux mille trois cent quatre-vingt-dix-huit) comme suit :

- Report à nouveau ..... 22 398 .00 €

#### **TROISIEME RESOLUTION**

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial de la présidence, mentionnant l'absence de conventions de la nature de celles visées à l'article L.223-19 du Code du Commerce prend acte purement et simplement.

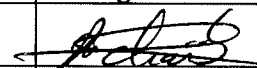

**Le Président (ABBADI Laïla)**



## S.A.S.U 2 CLM

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 1 000.00 €  
69 LOTISSEMENT SAINT - FRANCOIS  
20 620 BIGUGLIA  
RCS DE BASTIA : 823 960 448

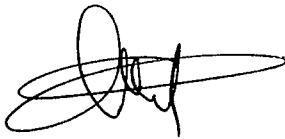
### FEUILLE DE PRESENCE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 30 JUIN 2024

Actionnaires	Actions*	Voix	Mandataire	Signature
Monsieur ADHAR Chaïb	100	100		
Total sur les 100 parts composant le capital social	100 PP	100 PP		

\*PP = Pleine propriété

La présidence soussignée certifie exacte la feuille de présence, faisant apparaître que l'actionnaire est présente ou représentée, totalisant 100 actions sociales ayant droit de vote, auxquelles sont attachés les 100 voix.

#### La Présidence



Désignation de l'entreprise SASU 2CLM					Néant <input type="checkbox"/>				
Adresse de l'entreprise 69 Lot Saint François 2 20620 BIGUGLIA									
Numéro SIRET* 8 2 3 9 6 0 4 4 8 0 0 0 1 2									
Durée de l'exercice en nombre de mois* 12					Durée de l'exercice précédent* 12				
Exercice N clos le 31/12/2023									
<b>ACTIF</b>					Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles		Fonds commercial*		010		012		
			Autres*		014		016		
	Immobilisations corporelles*				028	263 515	030	172 909	90 605
	Immobilisations financières* (1)				040	9 860	042		9 860
	Total I (5)				044	273 375	048	172 909	100 465
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*		050	18 524	052		18 524	
		Marchandises *		060		062			
	Avances et acomptes versés sur commandes				064	24 900	066		24 900
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*		068	933 975	070		933 975	
		Autres* (3)		072	29 982	074		29 982	
	Valeurs mobilières de placement				080		082		
	Disponibilités				084	36 932	086		36 932
	Charges constatées d'avance *				092		094		
Total II				096	1 044 314	098		1 044 314	
Total général (I + II)				110	1 317 690	112	172 909	1 144 780	
<b>PASSIF</b>									
Exercice N NET 1									
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*				120			1 000	
	Écarts de réévaluation				124				
	Réserve légale				126			100	
	Réserves réglementées*				130				
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*)				131			407 942	
	Report à nouveau				134				
	Résultat de l'exercice				136			22 398	
	Subventions d'investissement				137				
	Provisions réglementées				140				
Total I				142			431 440		
Provisions pour risques et charges				Total II		154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées				156				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				164			15 731	
	Fournisseurs et comptes rattachés*				166			400 735	
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de TVA)				169	132 157		276 209	
	Comptes courants d'associés				173			18 888	
	Autres dettes				175			1 774	
	Produits constatés d'avance				174				
Total III				176			713 339		
Total général (I + II + III)				180			1 144 780		
RENNVOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	4 945	
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184		

**CERTIFIÉ CONFORME  
À L'ORIGINAL**

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SASU 2CLM

Néant  \*

Exercice N clos le 31/12/2023

**A - RÉSULTAT COMPTABLE**

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		dont export	209	210		
	Production vendue	biens	et livraisons	215	214	984 195	
			services*	intracommunautaires	217	218	
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires, )				222	( 61 655)	
	Production immobilisée* produits finis et en cours de production				224		
	Subventions d'exploitation reçues				226		
	Autres produits				230	515	
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232	923 055		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)				234		
	Variation de stocks (marchandises)*				236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)				238	364 254	
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)*				240	( 1 692)	
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : 21 083 - immobilier : )				242	319 756	
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243		244	1 853	
	Rémunérations du personnel*				250	126 834	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	56 311	
	Dotations aux amortissements* (dont amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1-2° al.3 du CGI)		255		254	30 644	
	Dotations aux provisions				256		
Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger*		259		262	371	
	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260				
Total des charges d'exploitation (II)				264	898 334		
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>				270	24 721		
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers		(III)	280			
	Produits exceptionnels		(IV)	290			
	Charges financières		(V)	294			
	Charges exceptionnelles	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)		347		300	847
		dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)		348			
Impôts sur les bénéfices*		(VII)	306	1 476			
<b>2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)</b>				310	22 398		
<b>B - RÉSULTAT FISCAL</b>			Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col. 2	312	22 398	314	
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318			
	Provisions non déductibles*			322			
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not)			324			
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247	Écarts de valeurs liquidatives sur OPC	248	330	2 288	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et levée d'option (Part des loyers dispensée de réintégration (art.239 sexies D)		249		251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999			
Dédutions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997		
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986	ZFU (44. octies A)	987	342		
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	JEI (44. sexies A)	989			
	ZRD (44. terdecies)	127	ZRR (44. quindécies)	138			
	Bassins d'emploi à redynamiser (art 44 duodécies)	991	Investissements et souscriptions outre-mer	344			
	ZFANG (44 quaterdecies)	345	Zone de développement prioritaire (44 sepdecies)	993			
	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44 sexdecies)	992					
	Dont divers	Créance due au report en arrière du déficit	346	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies C)	647	350	
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies)	655	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies D)	648		
		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	643	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies F)	990		
Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies B)		645	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies G)	649			
			Deduct° exception. simulateur de conduite (art 39 decies E)	641			
<b>RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS</b> Bénéfice col. 1 Déficit col. 2				352	24 686	354	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière :			356			
	Déficits antérieurs reportables :* 14 847 dont imputés sur le résultat :				360	14 847	
<b>RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS</b> Bénéfice col. 1 Déficit col. 2				370	9 839	372	



## Règles et méthodes comptables

### Désignation de la société : SASU 2CLM

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023, dont le total est de 1 144 780 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 22 398 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023  
Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

#### Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31/12/2023 ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 et 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du Code de Commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que le règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatif à la réécriture du Plan Comptable Général applicable à la clôture de l'exercice.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques .

Seules sont exprimées les informations significatives.

#### Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les frais accessoires, droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes, sont incorporés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- \* Installations techniques : 5 à 10 ans
- \* Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- \* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- \* Matériel de transport : 4 à 5 ans
- \* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- \* Matériel informatique : 3 ans

## Règles et méthodes comptables

\* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

### Participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

### Stocks

Les stocks sont évalués au coût d'acquisition.

Le coût d'acquisition comprend les achats, les frais de transport, les frais de manutention, les droits de douane, les frais de déchargement et les coûts de la fonction d'approvisionnement externalisé.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entrée, premier sorti. Pour des raisons pratiques, le dernier prix d'achat connu a été retenu sauf écart significatif.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

### Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

## Notes sur le bilan

### Actif immobilisé

#### Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
<b>Valeurs brutes</b>				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	259 716	3 800		263 516
Immobilisations financières	8 715	1 145		9 860
<b>Total</b>	<b>268 431</b>	<b>4 945</b>		<b>273 376</b>
<b>Amortissements &amp; provisions :</b>				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	142 266	30 644		172 910
Immobilisations financières				
<b>Total</b>	<b>142 266</b>	<b>30 644</b>		<b>172 910</b>
<b>ACTIF NET</b>				<b>100 466</b>

## Notes sur le bilan

### Actif circulant

#### Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 973 818 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	9 860		9 860
Autres			
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
Créances Clients et Comptes rattachés	933 975	933 975	
Autres	29 982	29 982	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
<b>Total</b>	<b>973 818</b>	<b>963 958</b>	<b>9 860</b>
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

### Capitaux propres

#### Composition du capital social

Capital social d'un montant de 1 000,00 Euros décomposé en 100 titres d'une valeur nominale de 10,00 Euros.

### Dettes

#### Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 697 608 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	400 736	400 736		
Dettes fiscales et sociales	276 209	276 209		
Dettes sur immobilisations et comptes				
Autres dettes (**)	20 663	20 663		
<b>Total</b>	<b>697 608</b>	<b>697 608</b>		

## Notes sur le bilan

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
(**) Dont envers les associés	18 889			

## Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	480
Taxe à payer	812
<b>Total</b>	<b>1 292</b>

**Notes sur le compte de résultat**

**Chiffre d'affaires**

---

## Soldes intermédiaires de gestion

	du 01/01/23 au 31/12/23 12 mois	%	du 01/01/22 au 31/12/22 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Ventes de marchandises						
Coût d'achats marchandises vendues						
<b>MARGE COMMERCIALE</b>						
Production vendue	984 196	100,00	2 236 014	100,00	-1 251 818	-55,98
Production stockée	-61 656	-6,26	-408 079	-18,25	346 424	-84,89
Production immobilisée						
Cie de matières et sous-traitance	471 617	47,92	1 327 008	59,35	-855 391	-64,46
<b>MARGE DE PRODUCTION</b>	<b>450 923</b>	<b>45,82</b>	<b>500 927</b>	<b>22,40</b>	<b>-50 004</b>	<b>-9,98</b>
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES H.T</b>	<b>984 196</b>	<b>100,00</b>	<b>2 236 014</b>	<b>100,00</b>	<b>-1 251 818</b>	<b>-55,98</b>
<b>MARGE BRUTE GLOBALE</b>	<b>450 923</b>	<b>45,82</b>	<b>500 927</b>	<b>22,40</b>	<b>-50 004</b>	<b>-9,98</b>
Autres achats et charges externes	210 703	21,41	255 555	11,43	-44 853	-17,55
<b>VALEUR AJOUTEE</b>	<b>240 220</b>	<b>24,41</b>	<b>245 371</b>	<b>10,97</b>	<b>-5 151</b>	<b>-2,10</b>
Subventions d'exploitation						
Impôts, taxes et verst assimilés	1 853	0,19	2 404	0,11	-551	-22,91
Charges de personnel	183 146	18,61	217 196	9,71	-34 050	-15,68
<b>EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>55 221</b>	<b>5,61</b>	<b>25 772</b>	<b>1,15</b>	<b>29 450</b>	<b>114,27</b>
Reprises s/ charges et Transferts						
Autres produits	515	0,05	183	0,01	332	181,59
Dot. amortissements et provisions	30 644	3,11	40 217	1,80	-9 573	-23,80
Autres charges	372	0,04	60		311	518,60
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>24 721</b>	<b>2,51</b>	<b>-14 322</b>	<b>-0,64</b>	<b>39 043</b>	<b>-272,61</b>
Quote part résultat en commun						
Produits financiers						
Charges financières						
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS</b>	<b>24 721</b>	<b>2,51</b>	<b>-14 322</b>	<b>-0,64</b>	<b>39 043</b>	<b>-272,61</b>
Produits exceptionnels						
Charges exceptionnelles	847	0,09	2 025	0,09	-1 178	-58,17
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>-847</b>	<b>-0,09</b>	<b>-2 025</b>	<b>-0,09</b>	<b>1 178</b>	<b>-58,17</b>
Participation des salariés						
Impôts sur les bénéfices	1 476	0,15	-8 510	-0,38	9 986	-117,34
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>22 398</b>	<b>2,28</b>	<b>-7 837</b>	<b>-0,35</b>	<b>30 235</b>	<b>-385,80</b>

**Bilan détaillé passif**

	du 01/01/23 au 31/12/23 12 mois	du 01/01/22 au 31/12/22 12 mois
<b>Capital</b>		
101000 - Capital	1 000,00	1 000,00
	1 000,00	1 000,00
<b>Réserves</b>		
106100 - Réserve légale	100,00	100,00
106800 - Autres réserves	407 942,58	415 779,58
	408 042,58	415 879,58
<b>Résultat de l'exercice</b>	22 398,28	-7 837,00
<b>TOTAL RESSOURCES PROPRES</b>	<b>431 440,86</b>	<b>409 042,58</b>
<b>DETTES</b>		
<b>Emprunts et dettes financières diverses</b>		
455100 - Cc adhar	18 888,55	18 141,33
	18 888,55	18 141,33
<b>Fournisseurs</b>		
401000 - Fournisseurs	390 641,43	454 626,93
401200 - sous-traitance	9 614,54	34 214,54
408100 - Fournisseurs - fact. non parvenues	480,00	480,00
	400 735,97	489 321,47
<b>Avances &amp; acomptes</b>		
419100 - Clients - acomptes sur commandes	15 731,16	46 016,92
	15 731,16	46 016,92
<b>Dettes fiscales &amp; sociales</b>		
421000 - Personnel - rémunérations dues	10 004,87	5 648,72
425000 - Personnel - avances et acomptes		69,24
431000 - Sécurité sociale	52 917,53	12 337,61
437200 - Caisse de retraite salariés	33 712,14	31 022,63
437300 - Retraite pro btp	82,98	677,52
437400 - Caisse de congés payés	6 019,58	20 981,41
437800 - Autres caisses	38 671,99	21 411,74
442100 - Prelevement a la source	355,35	530,86
444000 - Etat - impôts sur les bénéfices	1 476,00	
445200 - Tva due intracommunautaire		1 738,40
445620 - Tva s/immobilisations	115,80	
445711 - Tva collecté 10% débits	79 953,38	136 879,19
445790 - Tva coll autoliquidation		17 109,66
445800 - Régularisation de tva collectée	52 088,00	
448600 - Taxe à payer	811,77	2 372,28
	276 209,39	250 779,26
<b>Autres dettes</b>		
411000 - Clients	1 774,50	
	1 774,50	
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>713 339,57</b>	<b>804 258,98</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1 144 780,43</b>	<b>1 213 301,56</b>

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2033-F 2024

Formulaire obligatoire (art. 38 de l'annexe III au C.G.I.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1/1 (1)

Néant [ ]\*

N° de dépôt [ ]

EXERCICE CLOS LE 31/12/2023

N° SIRET 8 2 3 9 6 0 4 4 8 0 0 0 1 2

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SASU 2CLM

ADRESSE (voie) 69 Lot Saint François 2

CODE POSTAL 20620 VILLE BIGUGLIA

Table with 2 rows and 4 columns: NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE (901), NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D' ACTIONS CORRESPONDANTES (902), NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE (903), NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D' ACTIONS CORRESPONDANTES (904). Values: 901, 902, 1, 904, 100.

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Form fields for the first moral person: Forme juridique, Dénomination, N° SIREN, % de détention, Nb de parts ou actions, Adresse (N°, Voie, Code Postal, Commune, Pays).

Form fields for the second moral person: Forme juridique, Dénomination, N° SIREN, % de détention, Nb de parts ou actions, Adresse (N°, Voie, Code Postal, Commune, Pays).

Form fields for the third moral person: Forme juridique, Dénomination, N° SIREN, % de détention, Nb de parts ou actions, Adresse (N°, Voie, Code Postal, Commune, Pays).

Form fields for the fourth moral person: Forme juridique, Dénomination, N° SIREN, % de détention, Nb de parts ou actions, Adresse (N°, Voie, Code Postal, Commune, Pays).

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Form fields for the first physical person: Titre (2), Nom de famille (ADHAR), Prénom(s) (CHAIB), Nom d'usage, % de détention (100.00), Nb de parts ou actions (100), Naissance (Date: 20081979, N° Département: 99, Commune: TEMSAMANE, Pays), Adresse (N°, Voie: LOT SAINT FRANCOIS, Code Postal: 20620, Commune: BIGUGLIA, Pays: FRANCE).

Form fields for the second physical person: Titre (2), Nom de famille, Prénom(s), Nom d'usage, % de détention, Nb de parts ou actions, Naissance (Date, N° Département, Commune, Pays), Adresse (N°, Voie, Code Postal, Commune, Pays).

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

A.L

